



COMMENT PARTICIPER AU DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN ?

SUIS-JE CONCERNÉE ?

OUI,
Pour toutes les femmes
de 50 à 74 ans, tous les 2 ans

QUI PEUT M'AIDER ?

- Mon médecin traitant
- L'infirmier de mon établissement
- Mon éducateur / référent / moniteur
- Une personne en qui j'ai confiance
- Ma famille
- Mon tuteur ou curateur

COMMENT CA MARCHE ?

